

University of Waterloo  
Département d'études françaises  
**FR 611 - Littérature médiévale.**  
**Pour une histoire du genre romanesque**  
Automne 2017  
17h30-20:20M – ML246

**Professeure:** Loula Abd-elrazak

**Bureau:** ML 329

**Téléphone:** 519-888-4567, poste 37707

**Courriel:** [loula.abd-elrazak@uwaterloo.ca](mailto:loula.abd-elrazak@uwaterloo.ca)

**Heures de consultation:** les lundis et les mercredis de 14h00 à 16h00 ; et sur rendez-vous

## **DESCRIPTION**

Genre littéraire le plus connu aujourd'hui, le roman est né au Moyen Âge. Au XII<sup>e</sup> siècle, le roman est écrit en vers – comme la majorité des œuvres littéraires. Roman veut alors dire écrit en langue romane (en langue vulgaire, en français), par opposition au latin, qui est la langue des érudits. Ce n'est qu'au XIV<sup>e</sup> siècle qu'apparaît le roman en prose.

L'expression « mettre en roman » est utilisée, vers 1150, pour désigner des récits adaptés des textes latins, pratique alors courante. Cette traduction (ou *translatio*) est en général une adaptation plus ou moins éloignée de l'œuvre « originale ». La langue vulgaire est d'abord utilisée pour raconter la vie des saints, mais très vite la fiction s'en empare. Le nouveau genre littéraire ainsi créé, « le roman », prend alors le nom de la langue qu'il utilise. Le sens courant du mot « roman » demeure assez longtemps celui de « récit composé en français », même si Chrétien de Troyes substitue à l'expression « mettre en roman » celle de « faire un roman », qui met l'accent sur son activité créatrice. Tandis que la chanson de geste est toujours populaire, la nouvelle génération, celle de Chrétien, fera la fortune du roman, qui triomphera finalement de l'épopée. Il semble donc que ce nouveau genre réponde à la demande d'une société qui vit de profonds changements socioculturels.

## **OBJECTIFS DU SÉMINAIRE**

- Découvrir les sources du roman en tant que genre littéraire.
- Comprendre les conditions à la fois sociale, historique et esthétique de la naissance du genre romanesque.
- Apprécier l'œuvre de Chrétien de Troyes à travers ses cinq romans.
- Explorer les divers thèmes abordés par le romancier comme l'amour, la chevalerie et la spiritualité ainsi que sa démarche d'auteur.

## MANUELS ET ŒUVRES À L'ÉTUDE

*Chrétien de Troyes. Romans*, La pochothèque, 1994. © 2005. ISBN : 9782253131311

## RÉFÉRENCES

- Une bibliographie critique sera disponible sur Learn.

## ÉVALUATION

Évaluation	Date de l'évaluation	Valeur
<b>Compte-rendu critique</b>	date à déterminer	25%
<b>Fiches de lecture</b>	316 oct. ; le 20 nov.	20%
<b>Communication lors de la table ronde</b>	27 novembre	25%
<b>Dissertation finale</b>	08 décembre	30%
<b>Total</b>		100%

- Compte-rendu :  
Il s'agit de présenter à l'oral durant le séminaire un compte-rendu critique d'une notion théorique en se basant sur une œuvre littéraire. La présentation sera d'une durée de 15 à 20 minutes, elle doit être accompagnée d'un plan et d'une courte bibliographie.
- Fiches de lecture :  
Les fiches seront rédigées, puis présentées oralement lors d'une rencontre individuelle avec la professeure. Chaque fiche est d'une page ou deux. Les consignes et détails de la préparation des fiches seront communiqués durant le séminaire. La technique de la fiche de lecture sera enseignée en classe.
- Communication :  
D'une durée de 15 à 20 minutes, la communication sera présentée lors d'une table ronde organisée dans le cadre du séminaire. Les sujets doivent être déterminés par les étudiants et acceptés par la professeure avant la tenue de la table ronde.
- Dissertation finale :  
D'une longueur d'environ 10 à 12 pages (times 12, interligne double, accompagnées d'une page de titre et d'une bibliographie), ce travail est la version écrite de la communication présentée lors de la table ronde. Cependant, cette version doit tenir compte des commentaires et des questions soulevées lors des discussions.

## FORMULE PÉDAGOGIQUE

- La participation des étudiants est primordiale. Pour cette raison, le séminaire est conçu afin que chacun puisse y contribuer d'une manière à la fois positive et formatrice. À chaque séance, les étudiants seront invités à présenter un compte-rendu oral d'une notion théorique ou d'un

aspect pratique, attachés aux problématiques soulevées dans le séminaire. La professeure interviendra ensuite pour synthétiser la discussion et l'insérer dans un cadre plus large que celui exprimé par le ou les textes commentés de la part des étudiants.

- Afin de renforcer les habilités d'échange des étudiants, une table ronde sera organisée où tous présenteront une communication de vingt minutes.
- Comme à la table ronde, les étudiants remettront une version écrite de leurs présentations en y intégrant les commentaires et les questions soulevées lors des discussions.
- Dans tous les cas les étudiants peuvent compter sur le soutien de la professeure afin de se préparer adéquatement aux différents exercices. Des rencontres individuelles seront prévues à cet effet.

## PLAN DU COURS

Semaine	Matière   Thème	Évaluations
Sem. 1 11.09	Introduction	
Sem. 2 18. 09	Qu'est-ce qu'un roman : essai de définition	
Sem. 3 25. 09	L'inventeur du roman	
Sem. 4 02.10	L'épreuve du mariage À lire : <i>Erec et Enide</i>	
<b>lu. 09. 10</b>	Congé de l'Action de Grâce	
Sem. 5 16.10	D'amour et de chevalerie À Lire : <i>Cligès</i>	<b>À remettre : fiche de lecture</b> <i>*Erec et Enide</i>
Sem. 6 23.10	La société féodale et l'amour courtois	
Sem. 7 30.10	Fin'amor et amour interdit À lire : <i>Le Chevalier de la Charette</i>	<b>À remettre : fiche de lecture</b> <i>*Cligès</i>
Sem. 8 06.11	La merveille et le symbole À lire : <i>Le Chevalier au lion</i>	<b>À remettre : fiche de lecture</b> <i>*Le Chevalier de la Charrette</i>
Sem. 9 13.11	La quête romanesque entre la merveille et la dérision À lire : <i>Le Conte du graal</i>	<b>À remettre : fiche de lecture</b> <i>*Le Chevalier au lion</i>
Sem. 10 20.11	La quête romanesque et la spiritualité suite <i>Le Conte du Graal</i>	

Semaine	Matière   Thème	Évaluations
Sem. 11 27.11	Bilan et conclusion	<b>À remettre : fiche de lecture</b> <i>*Le Conte du Graal</i>
Sem. 12 04.12	Table ronde	

### Dates importantes à retenir pour ce cours

Évènement	Date
Début des cours	le 07 septembre
Dernier jour pour s'inscrire aux cours	le 20 septembre
Dernier jour pour laisser tomber un cours sans pénalité	le 27 septembre
l'horaire des examens sera affiché en ligne	le 18 octobre
Congé de l'Action de Grâce	Le 09 octobre
Jours d'études	les 10 et 11 octobre
Dernier jour pour laisser tomber un cours et recevoir WD	le 20 novembre
Fin des cours	le 04 décembre
Début des examens:	le 07 décembre
Fin des examens	le 21 décembre

#### Absence :

Une absence lors d'un examen en classe ou un test en ligne n'est admissible que pour une raison majeure (maladie, décès d'un proche, etc.) devant être **prouvée par un document officiel** (certificat médical ou autre). Voir le site du registraire sur le règlement :

<http://www.registrar.uwaterloo.ca/exams/ExamRegs.pdf>

Si vous êtes malade pour un test en classe, veuillez faire remplir le formulaire suivant par votre médecin : <http://info.uwaterloo.ca/infoheal/StudentMedicalClinic/VIF.html>. Il n'y aura pas de rattrapage pour les travaux manqués sans raison majeure. **L'étudiant-e est responsable de m'avertir avant l'examen ou la remise du travail** (envoyez un courriel). Une absence non motivée à un test ou à un examen entraînera la note 0.

Si vous ratez une ou plusieurs classes, c'est votre responsabilité de demander les notes de cours aux autres étudiants, quelle que soit la circonstance. Je ne répondrai pas aux courriels ou appels téléphoniques demandant des informations sur le contenu d'une classe manquée à moins d'avoir une raison majeure (deuil dans la famille, problèmes personnels, maladie, etc). Le fait de partir en vacances n'est pas une raison valable.

#### ➤ Notes importantes:

- ✓ Il n'y aura pas de rattrapage sans raison valable.
- ✓ Pénalité par jour de retard représente **5%** de la note obtenue.  
(les devoirs ne seront pas acceptés après **une semaine de retard**).
- ✓ Chaque devoir écrit doit être **original** et fait **individuellement**.
- ✓ Veuillez éteindre **complètement** les téléphones cellulaires pendant les cours.
- ✓ Il est permis d'utiliser un ordinateur portable, mais **uniquement** pour un usage lié au cours.

### Plagiat :

Tout plagiat sera porté à la connaissance du Directeur du département et du doyen (Associate Dean Faculty of Arts) et sera sanctionné. Le plagiat consiste à emprunter un texte ou une partie de texte sans employer les guillemets (« ») et/ou sans en indiquer la source précise (référence bibliographique complète), de façon à ce que le lecteur croie qu'il s'agisse de vos propres mots. Il peut s'agir d'un texte tiré d'un livre, d'un article, d'un site internet ou encore du travail d'un-e autre étudiante, etc. Veuillez noter que soumettre (en tout ou en partie) un travail déjà présenté dans un autre cours est tout aussi inacceptable. Pour plus d'informations, voir les liens indiqués à la fin du plan de cours.

## **ACADEMIC INTEGRITY**

**Academic Integrity:** In order to maintain a culture of academic integrity, members of the University of Waterloo are expected to promote honesty, trust, fairness, respect and responsibility.

**Discipline:** A student is expected to know what constitutes academic integrity, to avoid committing academic offences, and to take responsibility for his/her actions. A student who is unsure whether an action constitutes an offence, or who needs help in learning how to avoid offences (e.g., plagiarism, cheating) or about “rules” for group work/collaboration should seek guidance from the course professor, academic advisor, or the Undergraduate Associate Dean. When misconduct has been found to have occurred, disciplinary penalties will be imposed under Policy 71 – Student Discipline. For information on categories of offenses and types of penalties, students should refer to Policy 71 – Student Discipline, <http://www.adm.uwaterloo.ca/infosec/Policies/policy71.htm>

**Grievance:** A student who believes that a decision affecting some aspect of his/her university life has been unfair or unreasonable may have grounds for initiating a grievance. Read Policy 70 - Student Petitions and Grievances, Section 4, <http://www.adm.uwaterloo.ca/infosec/Policies/policy70.htm>

**Appeals:** A student may appeal the finding and/or penalty in a decision made under Policy 70 - Student Petitions and Grievances (other than regarding a petition) or Policy 71 - Student Discipline if a ground for an appeal can be established. Read Policy 72 - Student Appeals, <http://www.adm.uwaterloo.ca/infosec/Policies/policy72.htm>

**Academic Integrity website (Arts):**

[http://arts.uwaterloo.ca/arts/ugrad/academic\\_responsibility.html](http://arts.uwaterloo.ca/arts/ugrad/academic_responsibility.html)

**Academic Integrity Office (University):** <http://uwaterloo.ca/academicintegrity/>

## **ACCOMODATION FOR STUDENTS WITH DISABILITIES**

**Note for students with disabilities:** The Office for Persons with Disabilities (OPD), located in Needles Hall, Room 1132, collaborates with all academic departments to arrange appropriate accommodations for students with disabilities without compromising the academic integrity of the curriculum. If you require academic accommodations to lessen the impact of your disability, please register with the OPD at the beginning of each academic term.